



SALAMANDRE RALLY 15/16 MAI 2010

REGLEMENT

**Une Organisation de
l' AC Froidchapellois**

Le Salamandre Rally

Visa ASAF 007

sera organisé les 15 et 16 mai 2010 par
l'AC Froidchapellois ASBL (entreprise n° 458.424.572)

www.acfroidchapellois.be

ADRESSE DES VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES :
Salle Désirée, Rue de la Station à 6511 STREE

1. TIMING

RTG = Règlement technique général

RSG = Règlement sportif général

RPR = Règlement particulier rallye

1 avril 2009 :

Parution du règlement.

5 avril 2009 :

Début des engagements

20 avril 2009 :

Fin de la période des engagements assurés pour les « engagés prioritaires » (art 4.2 du RPR)

Lundi 10 mai :

à 12 hrs :

Clôture des inscriptions à droits simples.

à 20 hrs :

Attribution des numéros.

à 20 hrs 30 :

Affichage de la liste des engagés chez Be (060 / 41.25.29)

Vendredi 14 mai

de 18 à 22 hrs :

Vérifications administratives

et techniques facultatives (de 18 h 30 à 21 h 30)

Samedi 15 mai

à partir de 8 hrs :

Ouverture du secrétariat, vérifications administratives préliminaires : licences permis de conduire, délivrance des titres de participation et distribution des road book .Début des reconnaissances.

à 10 hrs :

Ouverture des vérifications techniques et clôture des inscriptions à droits majorés et des vérifications administratives.

à 12 hrs :

Clôture des inscriptions à droits majorés et des V.A.

à 12 hrs 30 :

Fermeture des vérifications techniques.

à 14 hrs :

Affichage de la liste des voitures et équipages qualifiés.

à 14 hrs 30 :

Fin absolue des reconnaissances et ouverture du parc fermé.

Aucune voiture dans le parc avant votre heure idéale.

à 15 hrs :

Départ de la boucle 1

à 17 hrs 30 :

Départ de la boucle 2

à 19 hrs :

Arrivée du 1° concurrent au parc fermé jusqu'au lendemain.

30 minutes après l'arrivée de la dernière voiture : affichage officieux

Dimanche 16 mai

à 7 hrs :

Ouverture du secrétariat

à 8 hrs 15 :

Départ de la première voiture de la Div. Prov'Historic

Départ de la boucle 3 par ordre de classement du samedi.

à 11 hrs :

Départ de la boucle 4.

à 14 hrs :

Départ de la boucle 5.

à 16 hrs 15 :

Départ de la boucle 6.

à 18 hrs :

Arrivée du 1° concurrent.

30' après l'arrivée de la dernière voiture : affichage officieux des résultats.

30' plus tard : officialisation des résultats.

30' plus tard : proclamation des résultats.

2. Organisation

Art 1 : Organisation.

L'Auto Club Froidchapellois organise le « Salamandre Rally », rallye de type B, les 15 et 16 mai 2010. Cette épreuve sera disputée conformément aux Prescriptions de l'ASAF 2010 et au présent règlement particulier, auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

Comité organisateur :

Directeur de course :	Jauquet Alain	lic : 300
Directeur de course adjoint :	Joly Jacques	lic : 294
Directeur de sécurité :	Jauquet Steve	lic : 301
Directeur de sécurité adjoint :	Duchatelet Maxime	lic : 302
Secrétaire du meeting :	Dupuis Véronique	lic : 299

Officiels délégués à l'épreuve par le pouvoir sportif :

Commissaires sportifs :

Chef de File :	Debarsy André	lic : 924
Membres :	Dupont Guy	lic : 190
	Maton Robert	lic : 347
Stagiaire :	Deroubaix Frédéric	lic : 008
	Walbrecq Laurent	lic : 283

Commissaires techniques :

Chef de file :	Menu Bernard	lic : 021			
Membres : Menu Olivier	lic : 718	Limbourg Eddy	lic : 311	Deleersnijder Laurent	lic : 360
	Docq Josette	lic : 717	Deneufbourg Patrick	lic : 226	
Stagiaire : Gosselin J.L.	lic : 276	Lejeune René	lic : 227		
Secrétaire technique :	Mary Sandra	lic : 375			
<u>Inspecteur de GT Sécurité – Homologation :</u>	Piroux Philippe	lic : 102			
<u>Observateur ASAF :</u>	Delaby J.Louis	lic : 007			

Officiels de l'épreuve mandatés par l'organisateur :

<u>Relation concurrents :</u>	Meunier Benoit	lic : 298
<u>Service médical :</u>	CRS et Croix Rouge	
<u>Responsables des E.C. :</u>	Kirsch M.(lic. 221) - Demarteaun R.(lic.801) - Renson Christian.(916)	
<u>Chef de sécurité des E.C. :</u>	Modave L.(lic. 659)) - Careme C. (lic. 872) - Demarteaun R (lic. 866).	

3. Modalités générales

Art 2 : Eligibilité.

Le rallye « Salamandre Rally » est une épreuve de type B (Art.2 du RPR) comptant pour les championnats de la Communauté Française, de Hainaut, du Brabant Francophone, pour le « Prov'Historic Masters Challenge » et le « Challenge Bruno Thiry ».

Art 3 : Description du parcours.

Le parcours est composé de:

Le samedi de 2 boucles identiques d'une longueur de 35,8 Kms chacune comprenant 2 étapes de classement :

E.C. 1 : Strée 7.7 kms (100 % asphalte)

E.C. 2 : Renlies 1 6.8 kms (100 % asphalte)

Le dimanche de 4 boucles identiques d'une longueur de 65 Kms chacune comprenant 3 étapes de classement

E.C. 3 : Vergnies 8.1 kms (90 % asphalte)

E.C. 4 : Renlies 2 9.5 kms (100 % asphalte)

E.C. 5 : Leval 6 kms (100 % asphalte)

Pour un total de 331.6 kms, dont 123.4 kms d' E.C. (96% asphalte).

**Les concurrents de la Div. Prov' Historic ne participeront que le dimanche, mais à toutes les boucles
Pas de spéciales show = toutes les E.C. en ligne**

Art 4 : Procédure d'engagement.

a : Engagement : (voir Art 9 du RSG)

Le bulletin d'engagement complété lisiblement et accompagné de la fiche des Vérifications devra parvenir, par voie postale (uniquement) au plus tôt le 5 avril et au plus tard pour le lundi 10 mai à 12 hrs à :

Jauquet Alain , 40 rue de la Station à 6440 Froidchapelle

T/F : 060 : 41.24.60

Le paiement se fera uniquement par virement bancaire au seul n° de compte suivant :

360 – 0610174 – 50 (A.C.F.)

avec en communication le nom de l'équipage.

RAPPEL : Le double d'un formulaire de virement n'est pas une preuve de paiement.

Passé ce délai, les inscriptions seront encore acceptées jusqu'au samedi 15 mai à 10 hrs.

Le nombre de participants est limité à 130. Attention : si le nombre d'engagements régularisés dépasse ce chiffre, la procédure décrite à l'Art. 9 du RSG, sera intégralement et strictement appliquée

Remarque : Les pilotes, prioritaires aux termes de l'art. 4.2. du R.P.R. sont assurés d'être admis au départ pour autant que leur demande d'engagement complète et régularisée (droit d'engagement sur le compte bancaire) parvienne à l'organisateur avant le 20 avril à 12 heures.

Passé ce délai, plus aucune préséance ne leur sera accordée et leur demande sera traitée avec l'ensemble et suivant l'ordre chronologique.

b : Frais d'inscription :

Pour la Div 1,2,3 : 120 € de frais de participation et 100 € d'assurance. (Total 220€)

Pour la Div 4 : 120 € de frais de participation et 140 € d'assurance. (Total 260€)

Pour la Div Prov'Historic : 120 € de frais de participation et 70 € d'assurance. (Total 190€)

Avec publicité obligatoire : porte-numéros Collinet

Sans pub : + 25 % (sauf « Prov'Historic Masters Challenge »)

c : Attribution des numéros (Art 5 du R.P.R.):

L'attribution et l'affichage des numéros de départ auront lieu le lundi 10 mai à 20 hrs au local du club :

L'Albert 1°, chez Be, Place de 6440 Froidchapelle. Téléphone : 060 / 41.25.29. De 20 hrs 30 à 22 h.

Art 5 : Reconnaissance – Ravitaillement - Assistance.

a : Reconnaissance : (Art.2.3.5. du RPR)

La reconnaissance du parcours devra se faire UNIQUEMENT le samedi 15 mai entre 8 hrs et 14 hrs 30. Elle se fera avec des voitures banalisées et identifiables par l'organisateur.

Surveillance des reconnaissances :

Chaque fois que quelqu'un contrevient aux règles en matière de reconnaissances, il apporte un argument supplémentaire à la thèse de ceux qui veulent voir interdire les rallyes. Si l'envie vous vient d'enfreindre ces règles, demandez vous, avant de passer à l'acte si, vraiment, vous voulez être, ne serait-ce qu'en partie, responsable de la disparition des rallyes.

Aucune excuse, si ce n'est le fait d'emprunter habituellement cet itinéraire dans sa vie privée.

Des juges de faits seront affectés à la surveillance des reconnaissances.

Juges de faits : Jauquet Steve, licence 202 – Meunier Benoit, licence 206, tous deux affectés au respect des règlements « Reconnaissances », avant, pendant et après le timing autorisé.

b : Ravitaillement (Art.1.1.3. du RPR)

Station Esso, Benny Collinet, Chaussée de Chimay à Beaumont (2 x par boucle)

c : Assistance : (Art. 14 du RPR)

Les assistances se feront uniquement aux endroits renseignés dans le road book.

L'assistance se fera dans le même parc après chaque spéciale. (Barbençon le samedi et S-S-Géry le dimanche)

Il est donc clairement entendu qu'en dehors de ceux-ci, seules, des réparations effectuées par les membres de l'équipage utilisant du matériel embarqué et avec les moyens du bord seront autorisées.

Mise hors course à la 1° infraction.

4. Centre de l'épreuve

Le centre de l'épreuve se trouve à la **salle Désirée, rue de la Station à 6511 Strée.**

Art 6 : Parc fermé :(Art. 12 du RPR)

Le parc fermé se situe sur le parking de la Salle Désirée.

Art 7 : Vérifications techniques :(Art. 1.1.8.et 3.3. du RPR)

Les VT préliminaires auront lieu le vendredi 14 de 18 h 30 à 21 h 30 (facultatives) ou le samedi 15 à partir de 10 hrs.

Emplacement : parking de la salle Désirée à Strée.

Les éventuelles V.T. finales (ou approfondies, en cours d'épreuve) se dérouleront à l'emplacement ci-après désigné : **Garage de la salle Désirée**

Les VT obligatoires en cas d'accident ou d'abandon

Si, lors d'une compétition, un véhicule abandonne ou subit une sortie de route avec impact de quelque nature ou importance que ce soit(même sans dégâts causés apparents), il **devra** être présenté aux Commissaires Techniques de cette compétition dès la fin de la boucle en cours. **Emplacement des V.T. après abandon ou sortie de route : parc fermé, parking de la salle Désirée.**

Rappel : Si un véhicule a été refusé lors des vérifications techniques du samedi, il est interdit d'en présenter un autre en remplacement aux vérifications complémentaires du dimanche matin (voir art.3.6. du RPR)

Art 8 : Vérifications administratives :

A Contrôle administratif et contrôle des licences obligatoires :

Salle Désirée à Strée de 18 a 22 hrs, le vendredi et le samedi, à partir de 8 hrs, jusqu'à 12 heures, au maximum.

B Récupération des licences pendant ou en fin d'épreuve : secrétariat

La récupération des licences est possible à partir du moment de l'ouverture du parc fermé d'arrivée, jusqu'au moment se situant une heure plus tard.

Une somme de 10 € pour frais administratifs sera réclamée par l'ASAF aux concurrents ayant omis de récupérer leur licence.

5. Dotation

Art 9 : Proclamation des résultats :

La proclamation des résultats se déroulera le dimanche 16 mai à la salle Désirée de Strée vers 21 h 00 selon la chronologie suivante :

- Les premiers de chaque classe du Prov' Historic Masters Challenge (pilote et copilote)
- 3 premiers au général du Prov'Historic Masters Challenge (pilote et copilote)
- Premier équipage ou premier licencié de l'AC Froidchapellois (Div. 4)
- 1° dame Div. 4
- 3 premiers de chaque classe de la Div. 4 (pilote et copilote)
- 3 premiers de la Div. 4 (pilote et copilote)
- Premier équipage des différentes provinces.(Division 1.2.3 confondues)
- 1° dame Div. 1-2-3. confondues
- Premier équipage féminin div. 1,2,3. confondues
- Premier équipage ou premier licencié de l'AC Froidchapellois (Div. 1,2 et 3 confondues)
- 1° inter écurie (Art.11. du RSG, div. 1,2,3 confondues)
- 3 premiers de chaque classe des Div. 1,2,3 (pilote et copilote)
- 5 premiers des Div. 1-2-3 confondues (pilote et copilote)

6. Points de contact

Art 10 : Permanences :

Jusqu'au samedi 15 à 8 hrs et après l'épreuve

- Jauquet Alain, 40 rue de la Station à 6440 Froidchapelle. Tel et fax : 060 / 41.24.60 ou 0475 / 68.13.40

- Meunier Benoit, rue Pont Alsort 38 à 6440 Froidchapelle. Tel : 0478 / 73.42.84

A partir du 15 mai à 8 hrs jusqu'au 16 mai à 22 hrs

- Jauquet Alain à la salle Désirée de Strée. Tel : 0475 / 68.13.40

Art 11 : Tableau d'affichage :

Le tableau d'affichage se trouvera dans la salle Désirée.

7. Divers

A : Un road book assistance vous sera distribué lors de votre passage au contrôle administratif.

B : Des programmes seront en vente à la salle Désirée à partir du vendredi 18 hrs. L'entrée est gratuite.

C : Restauration possible à la salle.

D : Hôtels et logement : Office du Tourisme Beaumont. Tél : 071 / 58.81.91

Office du Tourisme Froidchapelle. Tél : 060 / 45.91.4

8. Approbations

Art 12 :

En ce qui concerne les articles non repris au présent règlement, les textes des Prescriptions ASAF 2010 seront d'application.

Art 13 :

Tous les cas non prévus au présent règlement, tout litige et toute contestation seront tranchés par la Direction de Course en accord avec le Collège des C.S.

Le règlement a été approuvé :

Pour la CSAPH (commission rallye) par Mr Limbourg E. (lic 380) en date du : 29.3.2010

Pour l'ASAF (commission rallye) par Me Bario K. (lic 11) en date du : 24.3.2010

Particularités du Salamandre Rally

- * *Restauration + buvette à la salle les 3 jours.*
- * *Rallye sur deux jours. 5 spéciales différentes.*
Pas de spéciales dans un sens un jour et de l'autre le lendemain.
- * *Un seul parc d'assistance le samedi (Barbençon) et*
un seul autre le dimanche (S-S-Géry).
- * *Aucune spéciale "show", toutes en ligne.*

Club organisateur : AC Froidchapellois Epreuve : Salamandre Rally Date : 15 – 16 mai 2010	N°
Bulletin d'inscription à renvoyer du 5 avril au 10 mai 2010 (VOIE POSTALE UNIQUEMENT) à ACF – 40 rue de la Station, 6440 Froidchapelle	

CASES RESERVEES A L'ORGANISATION

Engagement reçu Le/...../2010	Paiement reçu Le/...../2010	DIVISION CLASSE	Ordre d'inscription :
--	--	----------------------------------	------------------------------

PILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné, (pilote)

Nom :	Si pseudonyme :	Prénom :	Homme / Femme
.....	« »	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Né(e) le : Adresse : N°.....

Code postal : Localité :

Accepte **n'accepte pas** d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.

Si nous devons vous contacter : N°Tél/ GSM : E-mail :

	ASAF					VAS					N°Licence	Type	Ecurie
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	VV			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

COPILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom :

Si pseudonyme :	Prénom :	Homme / Femme
« »	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Né(e) le : Adresse : N°.....

Code postal : Localité :

Si nous devons vous contacter : N°Tél/ GSM : E-mail :

	ASAF					VAS					N°Licence	Type	Ecurie
	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	VV			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VEHICULE : Marque : Type : Plaque n°:

Année de construction : Châssis : Cylindrée : cc

Compagnie d'assurance: Police n°:

Division	Division 1	Classe 1	Min. A4	Classe 2	Min. A4	Classe 3		Min. A3			
	(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 cc)					
Classe	Division 2	Classe 4	Min. A4	Classe 5	Min. A4	Classe 6	Min. A3	Classe 7	Min. A3		
	(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 à 2000 cc)		(+ de 2000 cc)			
Division PH	Division 3	Classe 8	Min. A4	Classe 9	Min. A3	Classe 10	Min. A3	Classe 11	Min. A3		
	(0 à 1400 cc)		(+ de 1400 à 1600 cc)		(+ de 1600 à 2000 cc)		(+ de 2000 cc)			
Division PH	Division 4	Classe 12	Min. A3	Classe 13	Min. A3	Classe 14		Min. A3			
	(0 à 1600 cc)		(+ de 1600 à 2000 cc)		(+ de 2000 cc)					
Division PH	Classe 15	Min. A4	Classe 16	Min. A4	Classe 17	Min. A4	Classe 18	Min. A4	Classe S/R	Min. A3
.....	(0 à 1300 cc)		(+ de 1300 à 1600 cc)		(+ de 1600 à 2000 cc)		(+ de 2000 cc)		(Toutes cylindrées)	

Si le copilote ne possède pas de permis de conduire ou la licence requise pour la conduite du véhicule engagé, il mentionnera avant sa signature : "Je m'engage sur l'honneur à ne piloter en aucune circonstance".

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, nous nous engageons à en observer toutes les prescriptions et certifions que les présentes données sont exactes. Nous certifions sur l'honneur que le véhicule est conforme à la réglementation ASAF 2010 et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. Nous autorisons l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Nous nous engageons, en outre, à nous soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui nous seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Joindre votre palmarès SVP et indiquer, au verso, la priorité dont vous pouvez bénéficier (engagement & numéro)

Fait à Le/...../... [(Faire précéder les signatures de la mention "Lu et approuvé")]

Signature du pilote

Signature du co-pilote

<i>EPREUVE : Salamandre Rally</i> Date : 15 et 16 mai 2010	N°:
---	-----

VERIFICATIONS

PILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)												
Nom :				Si pseudonyme : « »				Prénom :		Signature :		
Province :	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

COPILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)												
Nom :				Si pseudonyme : « »				Prénom :		Signature :		
Province :	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

VOITURE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)					
Marque - Type	N° Plaque	N° de châssis	Cylindrée	Division	Classe
.....CC
Numéros de portières/Capot avant		Elargisseurs de voies			
Pare-brise feuilleté		Pneumatiques			
Eclairage		Fixations des roues			
Documents de bord		Fonctionnement des freins			
Réservoir à essence		Anneaux de remorquage			
Canalisation d'essence		Conformité de classe			
Tôle pare-feu avant/arrière		Conformité de division			
Arceau de sécurité		Vêtements (Combinaison)			
Ceintures de sécurité / Harnais		Divers :			
Batterie		Autocollant ASAF			
Extincteur		Passeport ASAF PH N°			
Appui-tête		EN ORDRE <input type="checkbox"/> NON CONFORME <input type="checkbox"/> <u>Commissaire Technique</u>			
Casque					
Fixations dans l'habitacle					
Publicités sur vitres		Nom/Cachet :			
Rétroviseurs Ext. / Int.		Licence N°:			
Ornement extérieur		SECRETARIAT :			
Echappement					
Protections des tuyauteries					